

## DÉCLARATION AU CTL « Emplois » du mardi 11 janvier 2022

Madame la Présidente,

Alors que la DGFIP est confrontée à une vague importante de départs à la retraite dans une période où ses missions représentent un atout majeur et essentiel au regard du contexte économique et social, le gouvernement et le parlement poursuivent leurs coupes sombres dans les effectifs de notre administration.

Avec le projet de loi de finances (PLF) 2022, la DGFIP va passer la barre des 20000 emplois sacrifiés sur la période 2012/2022, avec une perte sèche de 20745 emplois !

Cette purge a de lourdes conséquences sur le quotidien des personnels en termes de conditions de travail et pour les usagers en termes de qualité de services !

En 2022, avec 1355 nouveaux postes supprimés, la DGFIP continue d'être le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, alors que l'utilité et l'efficacité de ses services ne sont plus à démontrer. Ces suppressions sont d'autant plus incohérentes et incompréhensibles que la DGFIP est un acteur central du soutien des particuliers, des entreprises et des collectivités locales depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Dans ce contexte de suppression des effectifs, tous les services seront à nouveau concernés, avec parfois des effets amplificateurs ou modérateurs selon l'activation ou non de transferts d'emplois internes en lien notamment avec des transferts d'activité et la délocalisation de certains services dans les territoires.

Pour le département de l'Aveyron, la lecture du tableau « évolution catégorielle des emplois » est trompeuse avec la création du centre de contact des professionnels de Decazeville. En effet, cette nouvelle structure, détachée du territoire, ne résoudra pas l'éloignement des populations dont elle ne traitera en rien les dossiers, ni l'accueil. Au final, ce sont bien 4 emplois de perdus pour cette année. Les mouvements de mutation 2022 s'annoncent plus que chaotiques entre suppressions, multiples restructurations, embauches de contractuels et règles de gestion modifiées.

Pour **Solidaires Finances publiques**, la rigueur budgétaire, imposée à la DGFIP depuis de nombreuses années et confortée avec le PLF 2022 hypothèque l'avenir de notre administration. C'est pourquoi, **Solidaires Finances Publiques** réaffirme que l'intégralité des missions exercées par la DGFIP doivent bénéficier des emplois et des moyens budgétaires appropriés et nécessaires, car elles sont économiquement rentables et socialement utiles.

Pour **Solidaires Finances Publiques Aveyron**, il est donc inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois. Nous condamnons cette destruction programmée de notre administration en refusant de participer à ce énième CTL de réduction des moyens de la DGFIP !

## **Evolution du TAGERFIP de l'Aveyron au 1<sup>er</sup> septembre 2022.**

- 1 IDIV hors classe,
- 3 IDIV classe normale,
- 1 A au PCE de Rodez,
- + 1 A à la BDV de Rodez,
- + 1 B au SIE de Rodez (transfert de la DGDDI)

Suite à la création du centre de contact des professionnels de Decazeville :

- + 1 IP,
- + 1 IDIV classe normale
- + 6 A,
- + 25 B,
- + 2 C